

COMPTE RENDU

Matinée d'échanges d'acteurs franco-sénégalais

Thématique : Assainissement en milieu rural et dans les petits centres au Sénégal

8 novembre 2019

Agence de l'eau Adour Garonne - 90 Rue du Feretra, 31078 Toulouse



RAPPEL DES OBJECTIFS

Dans le cadre de l'animation du Réseau Sénégal, chaque année, le pS-Eau organise des rencontres nationales d'informations et d'échanges sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal. Cette année, l'une de ces rencontres a eu lieu à Toulouse.

Les objectifs de la matinée étaient :

- Fournir des éclairages et partager les stratégies nationales en matière d'assainissement en milieu rural (Direction de l'assainissement), de planification et de suivi des initiatives (Cellule de planification de coordination et de suivi des programmes)
- Partager et échanger sur la filière assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal
- Présenter la Plateforme des organisations de la société civile au Sénégal - POSCEAS, son objectif et ses activités à moyen terme
- Partager des expériences, échanger et capitaliser sur différents projets d'accès à l'assainissement au Sénégal
- Présenter ***l'Initiative Dakar 2021*** mise en œuvre pour le 9^{ème} Forum mondial de l'eau

C'est dans ce cadre que s'est déroulée la matinée du 8 novembre 2019 entre les acteurs français engagés pour l'accès à l'eau et à l'assainissement au Sénégal du bassin Adour Garonne (collectivités territoriales, ONG professionnelles, associations de bénévoles, partenaires financiers, bureaux d'études) et les acteurs sénégalais du secteur.

La rencontre s'est tenue sur une matinée dans les locaux de l'agence de l'eau Adour Garonne et a rassemblé une trentaine de participants.

[Consulter la liste des structures présentes à la rencontre ici](#)

Contact : Ana Sanchez ana.sanchez@pseau.org

PROGRAMME

8h15 – 8h45	Accueil et installation des participants	pS-Eau – Agence de l’eau Adour Garonne
8h45 – 9h	Mot de bienvenue de l’agence de l’eau Adour Garonne	AEAG - Aline Comeau, directrice générale adjointe
9h – 9h20	La nouvelle stratégie d’assainissement en milieu rural	Direction de l’assainissement - Maimouna Dione Diarra, conseillère technique cellule du ministère
9h20 – 9h40	Présentation des résultats du Pradalis porté par pS-Eau	pS-Eau - Dame Ndiaye
9h40 – 10h	Présentation de l’« Initiative Dakar 2021 » dans le cadre du 9 ^e Forum mondial de l’eau	CPCSP - Cheikh Mohamed Fadel Fall
10h – 10h20	Présentation de la plateforme POSCEAS	POSCEAS – Mame Tacko Diallo, coordinatrice de la plateforme
10h50 – 11h10	Présentation du programme de coopération institutionnel agence de l’eau et OMS au Sénégal	AEAG - Joël Marty, Valérie Bayche
11h10 – 11h30	<p>Retours d’expérience : programme de coopération décentralisée sur l’assainissement Métropole de Toulouse et Ville de Saint-Louis, Sénégal</p> <p>Programme ACTING Retours d’expérience terrain : assainissement concerté, total et intégré du quartier de Guet Ndar à Saint-Louis</p>	<p>Métropole de Toulouse - Eva Neukum-Guitard, cheffe du service Action internationale</p> <p>ADC de Saint-Louis - Boun Daoud Soumaré, directeur</p>
11h30 – 11h50	Echanges avec les participants	
11h50- 12h10	Retours d’expérience : projet de coopération décentralisée Martignas-sur-Jalle à Foundiougne et projet à Bakel, opérateur ACAD	ACAD - Mireille Murawski, déléguée générale de l’ACAD

PRESENTATION DE LA STRATEGIE NATIONALE D'ASSAINISSEMENT RURAL (SNAR) ET SON PLAN D'ACTION

Par Maimouna Dione Diarra, conseillère technique auprès du ministre de l'Eau et de l'Assainissement

- Rappel du contexte de la SNAR
- Principes de base de la SNAR
- Nouvelle approche prônée par la SNAR
- Objectifs de la SNAR à l'horizon 2025
- Méthodologie du processus de l'élaboration de la stratégie
- Principales orientations stratégiques
- Principales actions pour la mise en œuvre de la SNAR
- Phasage de la réalisation de toilettes
- Budget et sources de financement
- Plan d'actions

[Consulter la présentation de la stratégie d'assainissement ici](#)

[Consulter la stratégie d'assainissement du Sénégal ici](#)

RETOUR D'EXPERIENCE, PRESENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES LOCALITES INTERMEDIAIRES DU SENEGAL

Par Dame Ndiaye, chargé de suivi de projets au sein de la Cellule de planification, coordination et suivi de programmes du ministre de l'Eau et de l'Assainissement et point focal du pS-Eau au Sénégal

- Présentation du cadre de l'étude, du contexte et des résultats
- Caractérisation des localités intermédiaires au Sénégal
- Situation, enjeux et défis par maillon de la filière assainissement

Un guide de capitalisation du programme est en cours de finalisation.

[Consulter la présentation PRADALIS ici](#)

RESTITUTIONS SYNTHETIQUES DES ECHANGES

Questions :

- Albert Guillot, comité de jumelage Carabane

Son association mène un projet d'assainissement en milieu scolaire, notamment dans une école de Carabane (île de Casamance) de 200 élèves. Comment peut-on assurer la protection de la nappe peu profonde ? Est-il envisageable de mettre en place des fosses étanches ? Visiblement, la nappe serait polluée, est-il envisageable d'utiliser l'eau de pluie comme eau de boisson ?

- Véronique Caraillon, Electriciens Sans Frontières

Est-ce possible de préciser la démarche qu'un ménage devrait suivre pour faire une demande de latrines auprès de la Direction de l'assainissement ? A qui s'adresser ? Comment procéder ? Comment faire si le ménage ne peut pas payer les latrines ?

- Michel Dehu, Codegaz-Occitanie

Son association a une expérience au Népal de valorisation des boues de vidange à l'aide d'un bio-digesteur (gaz et compost) dont les retours sont assez positifs. A Madagascar aussi ce type de valorisation fonctionne bien. Le point d'attention porte sur le bio-digesteur qui doit être alimenté en permanence. En milieu scolaire par exemple, le contexte ne permet pas la mise en place de cette technologie car pendant les vacances scolaires le digesteur ne serait pas alimenté. Est-ce que le Sénégal pourrait envisager ce type de valorisation ?

Réponses :

- Maimoune Dione Diarra de la Direction de l'assainissement

Effectivement, dans les îles, la nappe est superficielle et remonte, et cela représente un risque de contamination par des fosses septiques. En plus de cela, la nappe est généralement salée dans les îles, et donc la solution envisageable est le transfert d'eau, qui a été préconisé dans le cadre sectoriel pour ces zones.

Les fosses des latrines doivent être étanches. Pour la typologie de latrines il faudra consulter la stratégie. La sensibilisation doit être un axe principal pour la réussite de ce type de projet en milieu scolaire. La stratégie prévoit aussi la professionnalisation du secteur via des points de vente de latrines « Sani marchés ».

La valorisation des boues de vidange à l'aide des bio digesteurs a un triple intérêt : la limitation des maladies, la production de gaz pour la cuisson et l'éclairage, ainsi que la production d'engrais pour l'agriculture. Cette solution peut être testée au Sénégal mais il faudra associer le ministère de l'Agriculture.

- Ana Sanchez

L'ATPC (assainissement total piloté par la communauté) est basé sur le principe de sensibilisation des ménages à l'importance d'avoir des latrines mais ne propose par l'étape suivante pour que les ménages puissent s'équiper en latrines. La plupart du temps, les latrines sont donc financées à 100% par les projets et cela pose des difficultés pour l'approbation et la bonne utilisation par le ménage. Des latrines ont également été construites par les ménages, mais ne respectent pas les règles de l'art.

Le marketing de l'assainissement, qui est préconisé dans la nouvelle stratégie du ministre (2016), prévoit la professionnalisation du secteur et la responsabilité du ménage pour sa latrine. Pour cela, la stratégie est de former des maçons pour la construction de latrines respectant le modèle préconisé et la mise en place des centres de vente de latrines à un prix abordable, même pour les ménages les plus pauvres et plusieurs modèles et prix de latrines (si besoin on peut envisager la subvention en cash via les entreprises).

Pour aller plus loin consulter :

www.afd.fr/fr/ressources/cahier-de-capitalisation-de-la-fisong-assainissement

www.pseau.org/outils/ouvrages/gret_marketing_de_l_assainissement_le_social_business_au_plus_pres_des_besoins_locaux_2016.pdf

- Dame Ndiaye

Le marketing de l'assainissement permet l'accès direct des familles aux latrines via les Sani-boutiques (boutiques pour la vente de latrines). Ces Sani boutiques peuvent se mettre en place dans le cadre d'un projet de coopération.

Pour le biogaz, il existe au Sénégal l'Agence nationale du biogaz. Elle travaille avec les acteurs locaux pour mettre en place une offre de service, il y a aussi des projets qui ont été mis en place dans ce contexte.

PRESENTATION DU 9^E FORUM MONDIAL DE L'EAU ET DE L'« INITIATIVE DAKAR 2021 »

Par Dame Ndiaye, chargé de suivi de projets au sein de la Cellule de planification, coordination et suivi de programmes du ministère de l'Eau et de l'Assainissement et point focal du pS-Eau au Sénégal

- Présentation des enjeux, opportunités et défis du FME 2019
- Présentation de l'utilité du Forum et l'impact pour le Sénégal
- Présentation des innovations introduites par le Sénégal, des groupes de travail et des partenaires stratégiques
- Présentation de la feuille de route globale du Forum 2021
- Présentation de l'Initiative Dakar 2021 et des critères de labellisation des projets

[Consulter la présentation du FME ici](#)

PRESENTATION DE LA PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Par Mame Tacko Diallo, coordinatrice de la plateforme

- Présentation de la mission de la plateforme
- Présentation de l'organisation de la plateforme et de ses membres
- Présentation des objectifs et activités principales réalisées
- Présentation du plan d'action, des difficultés et des points forts de la plateforme

[Consulter la présentation de la POSCEAS ici](#)

RESTITUTIONS SYNTHETIQUES DES ECHANGES

Questions :

- Raphael, Société MANEO qui travaille sur les filtres végétalisés

Dans quelles conditions peut-on envisager la mise en place d'un système d'assainissement collectif ?

- Ville d'Aqde (coopération décentralisée Zinguichor)

Quelles sont les possibilités de cofinancement au niveau local ou national au Sénégal ?

Comment responsabiliser les bénéficiaires ? Quelles contributions peut apporter le ministère et comment procéder ?

Réponses :

- Maimoune Dione Diarra

En milieu rural, la gestion est difficile, donc les systèmes collectifs et semi-collectifs ont été exclus. Mais dans les petits centres, cela est possible. Il faut également tenir compte du climat de chaque région car dans le nord le climat est très chaud.

La région du Grand Est avec le GESCOD a testé la mise en place d'un filtre végétalisé en Casamance. (Pour plus d'informations se rapprocher d'Ana Sanchez).

- Dame Ndiaye

Le lagunage reste une solution envisagée au Sénégal dans certains contextes, cependant les traitements *in situ* sont compliqués en milieu urbain déjà pour la pression importante au niveau foncier et la densité de population.

Ce type de solution peut être envisageable pour les localités intermédiaires (voir guide PRADALIS).

- Maimoune Dione Diarra

Les contreparties financières de l'Etat sont compliquées à mobiliser, il est donc conseillé si possible de prendre en charge la totalité du budget sans attendre l'Etat car cela peut retarder la mise en œuvre. Cependant, cette participation étatique est la plupart du temps obligatoire pour des projets de grande taille, il est donc préférable de prévoir des calendriers de mise en œuvre de projets flexibles.

Les services régionaux de l'assainissement ont des stratégies de communication pour appuyer les projets pour que les contributions des ménages soient activées (15 000 à 45 000 FCFA sont possibles, mais il faut étudier selon le contexte, la volonté/capacité à payer des ménages sur la commune cible).

- Mame Tacko Diallo

Pour les contreparties, il faut voir avec les collectivités territoriales avec lesquelles vous travaillez ou les ONG, plus simple et flexible que le niveau central.

- Dame Ndiaye

Il faut différencier les échelles entre projets de coopération décentralisée et projets nationaux. Les premiers viennent soutenir les projets locaux (collectivités territoriales, migrants) : avoir une démarche multi-acteurs et travailler avec un porteur de projet local est la démarche conseillée.

Les technologies d'assainissement envisageables sont disponibles dans le catalogue du ministère. La Direction régionale d'assainissement appuie également les porteurs de projets pour la mise en œuvre technique. Des mutualisations de financement peuvent être trouvées également (contacter le pS-Eau si besoin de plus d'information).

- Albert Guillot, comité de jumelage Carabane

Le service de coopération et d'action culturelle – SCAC de l'ambassade de France contribue quelques fois pour financer des projets locaux.

- Mireille Murawski, ACAD

Les agences régionales de développement (ARD) peuvent également faire le suivi des projets car leur rôle est d'accompagner la planification territoriale et sont les bras techniques des collectivités territoriales. Dans le cadre des projets de l'ACAD, elles font le contrôle des travaux et le suivi des projets, et cette mise à disposition de ressources humaines est valorisée comme contribution de l'Etat. Les ARD ont certains fonds de l'Etat et font certaines opérations avec lesquelles les projets peuvent s'articuler. Elles disposent de fonds pour les collectivités territoriales également. Ce sont des acteurs à associer systématiquement dans le cadre de mises en œuvre de projets au Sénégal.

- Ana Sanchez

La compétence assainissement n'a pas été transférée aux collectivités territoriales au Sénégal mais les collectivités ont la possibilité de s'impliquer avec les directions régionales d'assainissement pour suivre les projets et participer aux décisions. Ce sont également des acteurs à associer systématiquement aux projets d'assainissement.

RETOURS D'EXPERIENCE : PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISE SUR L'ASSAINISSEMENT DE LA METROPOLE DE TOULOUSE DANS LA VILLE DE SAINT-LOUIS SENEGAL

Par Eva Nekum-Guitard, cheffe de service - Action Internationale à la Métropole

- Le dispositif mis en place à la suite de la loi Oudin-Santini a permis à la métropole de s'engager à Saint-Louis depuis 2012 via un projet d'assainissement
- Présentation des différentes phases du projet assainissement (voir la présentation en lien ci-dessous)
- Présentation du volet santé dans le cadre du programme de coopération et des activités avec l'Université de Saint-Louis
- Présentation du volet culturel

[Consulter la présentation de la Métropole de Toulouse ici](#)

PRESENTATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT CONCERTÉ TOTAL ET INTÈGRE DU QUARTIER DE GUET NDAR SAINT-LOUIS « PROJET ACTING »

Par Boun Daoud Soumaré, directeur de l'Agence de développement communal de Saint-Louis

- Présentation de l'agence de l'eau Seine Normandie : axes d'intervention, objectifs et stratégie
- Présentation du bilan de l'année 2019 et perspectives pour 2020 de l'agence
- Présentation du contexte et genèse du projet ACTING
- Description du projet
- Présentation des résultats et enseignements
- Présentation des difficultés et défis

[Consulter la présentation du projet ACTING ici](#)

RETOURS D'EXPERIENCE : PRESENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES L'ASSAINISSEMENT DANS LES LOCALITES INTERMEDIAIRES DU SENEGAL

Par Dame Ndiaye, chargé de suivi de projets au sein de la Cellule de planification, coordination et suivi de programmes du ministère de l'Eau et de l'Assainissement et point focal du pS-Eau au Sénégal

- Présentation du cadre de l'étude, du contexte et des résultats
- Caractérisation des localités intermédiaires au Sénégal
- Situation, enjeux et défis par maillon de la filière assainissement

Un guide de capitalisation du programme est en cours de finalisation.

[Consulter la présentation PRADALIS ici](#)

PRESENTATION DE LA COOPERATION ENTRE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ET L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)

Par Joël Marty, Direction de la communication à l'agence de l'eau Adour Garonne

- Présentation des activités de l'OMVS
- Zones prioritaires de l'AEAG : bassin fleuve Sénégal, Madagascar et Méditerranée

En 2003, une personne de l'AEAG, conseiller du haut-commissaire de l'OMVS, a participé à la formation du comité de bassin du fleuve Sénégal et à la structuration de l'OMVS.

Renouvellement du partenariat en 2018, programme d'actions et participation au SDAGE (Schéma qui permet l'évaluation et la prise en compte du changement climatique dans le bassin), grâce au projet MOSIS (approche satellitaire, appui à l'agriculture irriguée, renforcement du taux de recouvrement des redevances perçues par la SOGED).

L'objectif de l'agence est de promouvoir les projets de coopération décentralisée sur ces territoires. Ils financeront de manière prioritaire cette zone.

[Consulter la présentation de l'agence de l'eau ici](#)

Questions :

- Albert Guillot, comité de jumelage Carabane

Est-ce que l'agence finance des impluviums pour l'eau potable ?

- Valérie Bayche

Dans la perspective du FME, la rencontre Afrique-France à Bordeaux l'année prochaine « Ville et territoires durables » est-elle un jalon dans l'étape préparatoire pour le FME ?

Réponses :

- Joël Marty

Dans certains pays, des impluviums ont été financés, mais il faut voir si ça répond bien au besoin et au contexte.

- Dame Ndiaye

Dans l'agenda global, il y aura une activité phare en France. A voir si la rencontre à Bordeaux en fera partie.



TEMOIGNAGE DE L'ACAD

Par Mireille Murawski et M. Oswald

Les projets de coopération décentralisée impliquent systématiquement des renforcements des compétences des collectivités. Dans le cadre de leurs projets, l'ACAD a travaillé très étroitement avec l'agence régionale de développement de Fatick et la direction régionale de l'assainissement.

Une étude globale a été menée sur les questions d'accès à l'eau et à l'assainissement qui va permettre dans un premier temps de mettre en place une planification.

Parallèlement, le problème de la défécation à l'air libre a été considéré : le principal objectif était l'accès aux latrines améliorées.

Un programme d'accès aux latrines-douches a été mis en place et en parallèle un raccordement des concessions non desservies au réseau d'eau.

Cofinancé dans le cadre de l'appel à projets de Bordeaux Métropole, loi Oudin cofinancé par l'AEAG.

La phase 2 va démarrer l'année prochaine (accès à l'assainissement autonome pour 90 familles).

Il n'y a pas eu de participation directe de l'Etat, mais la valorisation de l'appui et le temps de travail des services déconcentrés de l'Etat, l'animateur local pour le projet est l'ARD et un élu. L'objectif est de travailler en lien avec les populations (relai action publique et action individuelle).

4 entreprises ont été sollicitées pour les travaux via l'ARD : complémentarité des expériences, ce qui a permis de faire des tests.

Un travail en aval sur la gestion des boues de vidange doit être fait, ce sera inclus dans la Phase 2.

Question :

- Mme Dione

Demande de précisions sur les latrines-douches et sur le risque de contamination de la nappe.

Réponse :

- Mme Murawski et Mr Oswald

Il s'agit d'une fosse étanche pour les fosses et les urines.

Les eaux de vaisselle sont également à traiter. Ils préconisent de mettre en place un évier sur le côté des latrines qui serait ensuite raccordé à un puits.

Le service de vidange municipal ne fonctionne pas. Ils vont travailler pour remettre en place ce service + montage financier pour la maintenance du véhicule : cela fait partie de la Phase 2 en 2020.

Les latrines à réhabiliter peuvent être prises en charge par les bénéficiaires directement.

Des études des différentes possibilités seront envisagées avec les services déconcentrés de l'Etat.

- Dame Ndiaye, pS-Eau

Dans le programme Pradalis, Foudiougne était ciblé, l'état des lieux assainissement a été fait. Le guide sera publié prochainement.

Le problème est le dépotage sauvage. L'ONAS est en train d'envisager des solutions à ce problème.

